REGLEMENT CONCOURS « EGGciting Chocolate Race »

Article 1 : Présentation du concours
Dans le cadre de l'International Student Year, organisée par la Direction des relations internationales, nous proposons un concours « chasse aux œufs ». Ce concours est gratuit et ouvert aux étudiants de l'Université de Lille et des écoles composantes.

Article 2 : Thématique
La thématique du jeu est une chasse aux œufs. Les étudiants devront chercher par équipe des œufs en papier cachés sur leurs campus.

Article 3 : Conditions de participation
La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera tranchée par les organisateurs dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

Article 4 : Modalités de participation
Pour participer, les étudiants doivent s'inscrire au préalable via ce formulaire : (ajouter le formulaire) et jusqu'au 1er avril inclus.
Les participants peuvent s'inscrire par équipe (de 2 à 5 personnes) ou seul.e et nous les associerons à une équipe. Un étudiant seul ne pourra pas participer au jeu.
Le 11 avril, ils devront chercher par équipe, et dans leur campus d'origine, des œufs cachés au format papier (taille affiches). Chaque œuf sera numéroté en fonction du nombre d'œufs cachés par campus, et aura une couleur propre à chaque campus.

10 œufs seront cachés sur chaque campus. En cas d'absence d'inscription pour un campus, aucun œuf ne sera caché sur celui-ci.

Les étudiants doivent prendre chaque œuf trouvé en photo et déposer la photo en ligne jusqu'au 1er avril inclus sur le Nextcloud. Chaque équipe aura un dossier avec son nom pour déposer les photos. Le lien du dossier sera envoyé pendant la semaine du 1er avril. Sur la photo, nous devons pouvoir identifier le numéro et la couleur du campus de l'équipe.

Les résultats du concours et la remise des cadeaux se feront à partir de 17h à la Maison internationale, le même jour. Chaque équipe devra être représentée par 2 membres minimum pour finaliser sa participation. Les équipes non-représentées seront automatiquement disqualifiées.

Article 5 : Calendrier
Concours ouvert : du 20 mars au 1 avril 2024.
- Dépôt de la photo : le 11 avril de 9h à 16h.
- Résultats et remise des cadeaux : 11 avril à 17h.

<u>5.1 Sélection :</u>
L'équipe organisatrice évaluera les photos sur le cloud. Elles doivent contenir la couleur du campus et les numéros sur chaque œuf trouvé.
En cas d'égalité, les équipes se départageront au travers d'un jeu qui aura lieu à la Maison internationale. Il consistera à une course à l'œuf : un œuf posé sur une cuillère, les joueurs devront arriver les premiers pour remporter la course sans jamais faire tomber l'œuf (au risque de devoir revenir à la ligne de départ).

<u>5.2 : Remise des prix</u>
La remise des cadeaux se fera le 11 avril à partir de 17h à la Maison internationale, suivi d'un goûter.

Article 6 : Critères de sélection
Seront notamment pris en compte : le nombre d'œufs trouvés, la couleur de l'œuf associée à chaque campus, et la présence de 2 membres par équipe minimum pour dévoiler les résultats à la Maison internationale.

Article 7 : Récompenses
Chaque équipe gagnante aura un lot des chocolats et des goodies Université de Lille. Nous choisirons 3 équipes gagnantes et une 4ème équipe qui recevra 1 lot de consolation.

7.1 : Tarifs des récompenses :
Le prix maximal à l'unité de chacun des trois lots est estimé à 24€. Le prix du lot de consolation est estimé à 12€. Le total des quatre lots est donc estimé à 84€.

Article 8 : Exclusions
Sont exclus du concours :

9.1 : Les équipes inscrites après la date limite :
Les équipes inscrites au jeu après le 1er avril ne pourront pas participer.

9.2 : Les participants inscrits seuls et ne souhaitant pas rejoindre une équipe :
Pour participer au concours les étudiants doivent composer des équipes de 2 à 5 membres. Si un étudiant s'inscrivant seul souhaite participer, il devra accepter d'être associé à une équipe.

9.3 : Les photos mises sur le cloud après 16h ne seront pas acceptées.

9.4 : Les équipes sans étudiants internationaux. Pour y participer, il faut 1 étudiant international minimum par équipe.

Article 9 : Responsabilités

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables d'un quelconque problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature. Les décisions du jury sont sans appel et ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Contact pour tout renseignement : isy@univ-lille.fr